

**PRIX
INTERNATIONAL
D'ORGUE
BOËLLMANN-GIGOUT**

**STRASBOURG
14-16 NOVEMBRE 2025**

Interprétation

1^{er} prix 3000€

2^e prix 1500€

HISTORIQUE DU PRIX

Marie-Louise Boëllmann-Gigout 1891-1977

Marie-Louise Boëllmann-Gigout était la fille de l'Alsacien Léon Boëllmann, compositeur de la célèbre *Suite Gothique pour orgue*, qui avait épousé Made-moiselle Lefebvre, petite fille de Niedermeyer. À l'âge de six ans, orpheline de père et de mère, elle fut recueillie par son grand-oncle Eugène Gigout, organiste de Saint-Augustin et professeur au Conservatoire de Paris, qui fut pour elle un père et un maître.

Elle était non seulement musicienne, mais elle avait aussi une véritable vocation de pédagogue, enseignant l'orgue et le piano. Marie-Louise Boëllmann avait l'autorité naturelle, le rayonnement chaleureux et un cœur immense. Elle était pleine d'esprit et extraordinairement attentive aux besoins les plus divers de ses élèves, de ses amis. On ne peut compter les éminents services qu'elle a rendus aux uns et aux autres.

Marie-Louise Boëllmann-Gigout avait secondé René Nicoly lors de la création des Jeunesses musicales de France, et Claude Delvincourt au Conservatoire national, aidé Madame de Chambure pour la Société de musique d'autrefois. Elle avait tendu la main à beaucoup d'amis, sa grande bonté lui ouvrait les cœurs. Elle se passionnait pour les jeunes musiciens, surtout ceux qui pouvaient composer, improviser. Elle soutenait les compositeurs et était amie de plusieurs d'entre eux : Gabriel Fauré, son parrain, Messager, Saint-Saëns, les anciens élèves de l'École Niedermeyer (son arrière grand-père), et ceux qui étaient ses contemporains et ses cadets.

Pendant la guerre 1939-1945, Marie-Louise Boëllmann ne s'avoua jamais vaincue. Elle suivit le Général de Gaulle dès le 18 juin 1940. De chez elle, à son piano, elle collabora à cette lutte clandestine. C'est grâce à elle et à Claude Delvincourt que les élèves du Conservatoire de Paris, qui étaient mobilisés pour le travail obligatoire en Allemagne nazie, purent échapper à ce départ forcé.

En 1945, elle fut citée à l'Ordre de la Division par le Général Juin, chef d'État Major Général de la Défense nationale. Cette citation qui comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec l'Étoile d'argent est la suivante : « *Marie-Louise Boëllmann, d'un dévouement à toute épreuve, a rendu de grands services à divers organismes de la Résistance, a facilité le départ en Angleterre de nombreux patriotes, a fourni des renseignements de source allemande de la plus haute importance* ».

Marie-Louise Boëllmann a été arrêtée à son domicile par la Gestapo en juillet 1944 et conduite à la prison de Fresnes. D'une débrouillardise remarquable, elle réussit à s'échapper le 15 août 1944 d'un train qui était en partance (avec 3000 autres prisonniers) pour le camp de déportés de Ravensbrück. Son courage ne fut jamais ébranlé malgré sa santé très éprouvée par la guerre et par son action de Résistance, et elle continua sa carrière d'enseignante jusqu'en juillet 1977.

C'est en partant pour ses vacances d'été qu'elle décéda subitement à son passage à Zurich.

Marie Dufour, organiste à Lausanne

JURY

Alexandre Jung

président du jury

directeur du Conservatoire et de la HEAR-Musique

France

Anne-Gaëlle Chanon

co-titulaire du grand orgue du Temple Neuf de Metz

professeure au Conservatoire de Metz

France

David Franke

professeur à la Musikhochschule de Fribourg-en-Brisgau

Allemagne

Vincent Thévenaz

titulaire du grand orgue de la cathédrale de Genève

professeur à la Haute École de Musique de Genève

Suisse

Johann Vexo

titulaire du grand orgue de la cathédrale de Nancy

professeur au Conservatoire et à la HEAR-Musique

France

The jury members will be:

Alexandre Jung (France), chair, director of Strasbourg Conservatory and Superior Music Academy

Anne-Gaëlle Chanon (France), organist of the Temple Neuf in Metz, professor at Metz Conservatory

David Franke (Germany), professor at Freiburg im Breisgau Musikhochschule

Vincent Thévenaz (Switzerland), organist of the Cathedral in Geneva, professor at the Haute École de Musique in Geneva

Johann Vexo (France), organist of the Cathedral in Nancy, professor at Strasbourg Conservatory and Superior Music Academy

Règlement général

1

La Ville de Strasbourg institue le prix international Boëllmann-Gigout mis au concours par son Conservatoire. Ce prix est une récompense destinée, en exécution des dispositions testamentaires de Marie-Louise Boëllmann-Gigout, à encourager la promotion de l'œuvre des deux compositeurs Léon Boëllmann et Eugène Gigout.

2

Il peut être décerné un premier prix d'interprétation de 3000 € et un deuxième prix d'interprétation de 1500 €. Si l'un ou l'autre des prix n'est pas décerné, la somme correspondante est reportée au budget de la Ville de Strasbourg en vue d'une attribution ultérieure.

3

Le concours est ouvert à tous les organistes français et étrangers âgés de moins de 35 ans le premier jour du concours. En cas d'un nombre insuffisant de candidats, le concours est reporté. Les candidats déjà inscrits en seront avertis dès la fin de la période d'inscription.

4

Les prix sont attribués à l'issue d'un concours se déroulant les 14 et 16 novembre 2025. Les modalités pratiques du concours sont communiquées aux candidats dès réception de leur demande d'inscription.

5

À l'issue des épreuves éliminatoires (demi-finale), le jury établit un procès-verbal des admissions aux épreuves finales du concours.

6

Le jury du concours est composé de deux personnalités musicales étrangères, deux personnalités musicales françaises et du directeur du Conservatoire de Strasbourg ou son représentant, président. Le procès-verbal établi par ce jury, à l'issue de la finale, constitue le document faisant foi pour l'attribution et le versement du ou des prix par la Ville de Strasbourg.

7

Les jurys sont maîtres de leurs délibérations et de leurs modes de vote qui sont secrets. Les décisions des jurys sont sans appel.

General Rules

1

The City of Strasbourg has established the international Boëllmann-Gigout Prize, which will be awarded after a competition organised by the Conservatoire. The aim of the prize, as laid down in Marie-Louise Boëllmann-Gigout's will, is to promote the works of composers Léon Boëllmann and Eugène Gigout.

2

A first prize for interpretation (3000 €) and a second prize for interpretation (1500 €) may be awarded. Should either of these prizes not be awarded, the prize sum would be reincorporated into the city budget to be awarded at a later date.

3

The competition is open to all French and foreign organists under the age of 35 on the first day of the competition. Should the number of candidates be insufficient, the competition will be postponed. The candidates who already registered will be informed as soon as the registration time is over.

4

Prizes will be awarded at the end of a competition held on November 14th and 16th, 2025. Competition guidelines will be sent to candidates once their application has been received.

5

After the first eliminatory round (semi-finals), the jury will draw up a list with the names of candidates selected for the finals.

6

The competition jury will be made up of senior musical figures, two foreign and two French, and the director of Strasbourg Conservatoire or his deputy as president of the jury. After the final round the jury will draw up a document attesting the winner or winners of the prizes which will be awarded by the City of Strasbourg.

7

The jury have sole control over their decisions and voting methods, which are secret. The jury's decision is final.

Prix d'interprétation

L'ordre de passage des candidats sera déterminé par tirage au sort. Les candidats disposeront d'une répétition d'1 heure 30 la veille de la demi-finale et d'une répétition de 2 heures la veille de la finale. Ils pourront disposer d'un assistant prévu par le concours.

DEMI-FINALES : VENDREDI 14 NOVEMBRE 2025

Les épreuves éliminatoires (demi-finales) ont lieu à huis clos.
Elles se dérouleront sur l'orgue Muhleisen du Conservatoire de Strasbourg.

Le programme :

- Johann Sebastian Bach : Prélude et fugue en sol majeur BWV 550 ;
- Maurice Duruflé : Sicilienne, extraite de la *Suite* opus 5 ;
- Eugène Gigout : Toccata, extraite des *Dix pièces*.

FINALE : DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2025

L'épreuve finale est publique.

Elle se déroulera sur l'orgue de l'église protestante Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg.

Le programme :

- Léon Boëllmann : Intermezzo extrait des *Douze pièces* opus 16 ;
- Marcel Dupré : Prélude et fugue en si majeur, extrait des *Trois préludes et fugues* opus 7 ;
- une œuvre au choix du candidat.

La durée du programme ne doit pas excéder 25 minutes.

Interpretation Prize

The order of candidates will be decided by drawing lots. The order of candidates will be decided by drawing lots.

Candidates will have a 1 hour and 30 minutes rehearsal the day before the semi-final and a 2-hour rehearsal the day before the final round.

They may have the help of an assistant provided by the competition.

SEMI-FINALS: FRIDAY, NOVEMBER 14TH, 2025

The eliminatory round (semi-finals) will be held in closed session.

It will be played on the Muhleisen organ at Strasbourg Conservatoire.

The programm :

- Johann Sebastian Bach : Prelude and fugue in G major BWV 550 ;
- Maurice Duruflé : Sicilienne, from *Suite* opus 5 ;
- Eugène Gigout : Toccata, from *Dix pièces*.

FINAL ROUND: SUNDAY, NOVEMBER 16TH, 2025

The final round will be open to the public.

The final round will be played on the organ of Saint-Pierre-le-Jeune protestant church in Strasbourg.

The programm :

- Léon Boëllmann : Intermezzo from *Douze pièces* opus 16 ;
- Marcel Dupré : Prelude and fugue in B major, from *Trois préludes et fugues* opus 7 ;
- one piece freely chosen by the candidate.

The program length must not exceed 25 minutes.

Instruments

Conservatoire - Salle d'orgue

I Grand-orgue

Bourdon	16
Montre	8
Flûte harmonique	8
Prestant	4
Fourniture	VI

Pédale

Soubasse*	16
Principal*	8
Flûte *	8
Bombarde	16
II/I, III/I, III/II, III/I	16
I/P, II/P, III/P, III/P	4

II Positif

Bourdon	8
Salicional	8
Prestant	4
Quinte	2 ^{2/3}
Doublette	2
Quinte	1 ^{1/3}
Cromorne	8

Tremblant *tremulant* II

Tremblant *tremulant* III

III Récit expressif enclosed

Cor de nuit	8
Gambe	8
Voix céleste	8
Flûte	4
Nasard	2 ^{2/3}
Flûte	2
Tierce	1 ^{3/5}
Larigot	1 ^{1/3}
Trompette	8
Basson-hautbois	8
Clairon	4

Combinateur

Combination action

Église Saint-Pierre-le-Jeune

I Positif

Bourdon	8
Prestant	4
Nasard	2 ^{2/3}
Doublette	2
Tierce	1 ^{3/5}
Fourniture	III
Cromorne	8

Pédale

Soubasse	32
Flûte	16
Soubasse	16
Bourdon*	16
Montre	8
Flûte	8
Prestant	4
Quarte de nasard	2
Fourniture	IV
Cymbale	II

II Grand orgue

Bourdon	16
Montre	8
Bourdon	8
Prestant	4
Flûte à cheminée	4
Quinte	2 ^{2/3}
Quarte de nasard	2
Sifflet	1
Cornet	V
Fourniture	IV
Cymbale	III
Trompette	8
Clairon	4

Pédale

Bombarde	16
Trompette	8
Clairon	4

III Récit expressif enclosed

Bourdon	8
Prestant	4
Flûte	4
Doublette	2
Larigot	1 ^{1/3}
Sesquialtera	II
Cymbale	II
Trompette	8
Voix humaine	8

I/II, III/II
I/P, II/P, III/P

Tremblant *tremulant* III

Combinateur

Combination action

* en emprunt du grand-orgue / *from the grand-orgue division*

Inscription

Pour vous inscrire,
merci de remplir
[le formulaire en ligne](#)
avant le 1er octobre 2025.

Des questions ?
conservatoire@strasbourg.eu

Registration

To register,
please fill in
[the online form](#)
before October 1st, 2025.

Any question?
conservatoire@strasbourg.eu

conservatoire > STRASBOURG

Conservatoire
1 place Dauphine
67076 Strasbourg Cedex - France
www.conservatoire.strasbourg.eu
Téléphone : +33 (0)3 68 98 51 00
conservatoire@strasbourg.eu

Strasbourg.eu
eurométropole